

Veille des idées

Europe

Démocratie européenne

Yves Bertoncini, Président du Mouvement Européen-France, formule pour Terra Nova des propositions pour renforcer la démocratie au sein des institutions européennes.

Pour renforcer l'ancrage démocratique, l'auteur propose de modifier le mode de scrutin en vigueur en France, en privilégiant la mise en place de circonscriptions calquées sur les nouvelles régions créées en 2015, et d'introduire une part de listes transnationales au Parlement européen.

Pour consolider l'ancrage politique des membres de la Commission européenne, Yves Bertoncini défend le processus de Spitzenkandidat, le principe d'un Commissaire par pays, et propose de nommer un maximum de Commissaires préalablement candidats aux élections européennes.

Le rapport souhaite rendre plus visibles les détenteurs des pouvoirs de l'Union, en progressant vers un bicamérisme égalitaire entre le Conseil et le Parlement européen en matière législative et budgétaire ou en privilégiant des présidences stables pour toutes les institutions européennes.

Enfin, la note suggère de renforcer l'ancrage démocratique en assurant une transparence maximale des travaux et des votes au Parlement européen, au Conseil et dans les comités encadrant les activités normatives de la Commission, en renforçant le pouvoir de contrôle des parlementaires nationaux, en imposant que le Président de la République rende compte de sa politique européenne devant le Parlement, ou en développant les mécanismes de la démocratie consultative et participative sous toutes leurs formes (enquêtes publiques, droit de pétition, initiative citoyenne européenne, sondages d'opinion, panels citoyens, organes consultatifs etc.).

Commerce et concurrence

Sébastien Jean (CEPII), Anne Perrot (Université Paris 1) et Thomas Philippon (Université de New York) analysent pour le Conseil d'Analyse Économique (CAE) les effets de la politique de la concurrence en Europe et aux États-Unis. Si la politique de concurrence européenne est actuellement soumise à des questions sur son efficacité et sa finalité, puisqu'il lui est reproché de nuire à l'émergence d'entreprises de grande taille, la note montre que les pratiques européennes donnent plutôt des signes de succès au regard de ses finalités actuelles – favoriser l'investissement, la productivité et le pouvoir d'achat.

Toutefois, des réformes sont possibles. Le CAE propose par exemple, face aux problèmes de délais excessifs des procédures d'abus de position dominante, de faciliter l'usage des mesures provisoires. De la même façon, la note se prononce en faveur d'un contrôle ex-post de certaines concentrations pour lutter contre les acquisitions préemptives. En termes de concurrence internationale, les auteurs défendent l'idée selon laquelle l'Europe doit se montrer plus exigeante pour défendre ses intérêts et appliquer les règles.

Selon eux, l'objectif prioritaire doit rester une réforme de l'Organisation mondiale du commerce concernant prioritairement les subventions industrielles et des obligations de transparence sur la mise en œuvre des réglementations et sur les subventions. Toutefois, face aux difficultés et au temps nécessaire pour faire évoluer les règles de l'OMC, il est impératif pour le CAE de consolider dans le même temps la défense des intérêts européens. Les auteurs recommandent donc de renforcer la vigilance et l'exigence dans l'application du principe de réciprocité dans l'accès au marché, de faciliter l'adoption de mesures compensatoires lorsque les subventions d'un partenaire sont préjudiciables, d'utiliser de façon plus réactive les instruments de défense commerciaux en

cas de pratiques concurrentielles déloyales préjudiciables aux intérêts européens, et de nommer un procureur commercial européen pour assurer le suivi des dossiers.

Défi climatique

Terra Nova, l'IDDRI, l'Institute for Climate Economics (I4CE), la Fondapol et l'institut Jacques Delors publient une série de proposition visant à éclairer le débat des élections européennes sur la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Pour l'IDDRI, il sera essentiel que la Commission européenne précise sa vision pour 2050, en la rendant compatible avec l'Accord de Paris.

Cette mesure est soutenue par l'I4CE, qui propose quant à lui de garantir la cohérence des différents textes législatifs, d'utiliser à la fois la réglementation et les institutions financières pour accélérer l'alignement des flux financiers sur les objectifs climatiques de long terme, et de piloter ces mesures en mettant en place un organe de gestion des progrès réalisés.

L'institut Jacques Delors suggère de créer des centres d'excellence de l'apprentissage pour développer les savoirs liés aux métiers de la transition énergétique, de porter le budget européen de la recherche et de l'innovation à plus de 120Md€ et de mettre en place une mission européenne pour la recherche visant à rendre 100 villes et territoires européens neutres en carbone d'ici 2030.

Terra Nova propose pour sa part de mettre en place un prix minimum du CO2 dans le secteur de la production électrique, d'interdire l'accès au marché européen aux entreprises (européennes ou étrangères) ne respectant pas un standard minimum de limitation des émissions ou de publier des statistiques sectoriels au niveau européen, afin d'identifier dans chaque branche industrielle les entreprises les plus vertueuses sur le plan climatique et celles qui ne le sont pas.

Budget européen

La Fondation iFRAP s'intéresse dans son dernier mensuel à la dépense européenne. Au sujet des négociations budgétaires qui prendront place en début de mandature, la fondation identifie deux enjeux : (i) le Brexit, qui creusera un déficit de 9 milliards (presque 1,6 milliards pour la France) (ii) les priorités budgétaires de l'Union, tant dans leurs montants que dans leurs distributions.

Le rapport suggère de prioriser le budget en mettant fin au système de fonds structurels européens, ce qui dégagerait des marges de manœuvres pour les contributeurs principaux et qui serait compensé par une aide forfaitaire égale au montant net des transferts actuellement opérés en leur faveur. Au niveau des actions internationales, l'iFRAP propose la remise en question des aides d'appui budgétaire et d'une partie substantielle des aides de préadhésion.

Ces mesures devraient entraîner une diminution significative des frais administratifs et du nombre des agents publics de l'Union ou de ses agences, puisque cela réduirait les doublons – un objectif de réduction de 5 % des effectifs, aujourd'hui non tenu, qui pourrait être aisément atteint selon L'iFRAP.

En conclusion, le mensuel déclare que ces pistes de réformes dégageraient, si besoin, une marge de manœuvre pour d'autres actions plus stratégiques et mieux ciblées : coopérations en matière de défense, protection des frontières extérieures, soutien au développement de « champions européens ».

France

Classe moyenne

Jérôme Fourquet analyse dans une étude la situation de la classe moyenne française, pour le compte de la Fondation Jean Jaurès. Pendant les Trente Glorieuses, toute une partie des catégories populaires et du bas des classes moyennes se sont arrimées pleinement à la société française, notamment par le prisme de la consommation. Ils ont pu, par exemple, se doter d'équipements pour leur foyer, accéder aux loisirs et aux vacances et, à horizon d'une vie, devenir propriétaires. Pour l'auteur, cette homogénéisation de la société française via les modes de vie et une consommation se standardisant a connu sous l'effet de différents phénomènes un coup d'arrêt depuis vingt à trente ans.

Son analyse dépeint une lente dégradation (la fin de la moyennisation), dont la crise des « Gilets Jaunes » serait le premier symptôme politique. La désindustrialisation massive du pays a abouti tant à une dégradation de la qualité des emplois, qu'à une dépendance plus forte sur la voiture (étant donné l'engouement persistant pour la maison individuelle). Dans le même temps, les postes d'ouvriers qualifiés dans le secteur industriel, où les gains de productivité permettaient d'offrir des augmentations de salaires régulières, ont progressivement été remplacés par des métiers dans le tertiaire (commerce, vente, logistique, transport...), où les gains de productivité sont beaucoup plus faibles et dans lequel les perspectives de progression de carrière sont très limitées (ces catégories étant surreprésentées dans les gilets jaunes, selon l'étude).

Parallèlement, le niveau du « standard de vie » érigé en « basique » par la société de consommation s'est considérablement élevé, avec, à titre d'exemple, l'équipement de tous les membres de la famille en smartphones et l'irruption massive des ordinateurs et écrans plats dans les foyers. Le fait de ne pas pouvoir y accéder, alors même que dans le couple les deux conjoints travaillent, est vécu comme le début d'un déclasserment voire d'une déchéance puisque, dans notre société, le pouvoir d'achat et le niveau de consommation constituent des facteurs essentiels de l'estime de soi et de la mesure de sa bonne intégration sociale. Pour Jérôme Fourquet, le développement des *hard-discount*, des enseignes de distribution à petits prix, des plateformes internet de revente des objets d'occasions, des crédits à la consommation ou encore des voitures robustes à bas coût en sont autant de preuves de nouveaux phénomènes, comme la multiplication des familles monoparentales, ajoutant frustrations et précarité à une catégorie de la population pourtant généralement pourvue d'un emploi.

Exportations agricoles

La Cour des Comptes a mené une enquête sur les soutiens publics nationaux aux exportations agricoles et agroalimentaires entre 2013 et 2017. L'institution révèle que la France n'a cessé de perdre des parts de marché dans le commerce mondial de ces produits depuis les années 2000, passant du 2^e rang mondial dans les années 1990 au 6^e rang depuis 2015. Jugeant qu'aucun diagnostic satisfaisant de cette situation n'a été réalisé jusqu'à présent par les administrations concernées, et que les neuf plans stratégiques gouvernementaux présentés entre 2012 et 2018 n'ont pas eu les résultats escomptés, la Cour formule plusieurs recommandations :

- Élaborer un diagnostic partagé entre ministères compétents (agriculture, affaires étrangères, économie et finances) sur les causes de la forte dégradation de l'excédent agricole et agroalimentaire.
- Tirer les conséquences du transfert de compétences économiques aux régions par la loi NOTRe pour les missions et l'organisation et des services déconcentrés de l'État.

- Organiser la concertation en vue de définir et promouvoir une « marque France » ayant vocation à fédérer tous les acteurs, privés ou publics à l'international.

Démocraties sous tension

La Fondation pour l'innovation politique, en partenariat avec l'International Republican Institute et Ipsos, publie une grande enquête d'opinion sur l'état de la démocratie. Menée dans 42 pays auprès de 36 000 personnes, l'étude se consacre à des enjeux contemporains qui traversent les démocraties, tels que la confiance dans les institutions, l'adhésion au modèle de la démocratie représentative, le soutien à l'avortement ou à la peine de mort, ou encore le déclin des valeurs démocratiques au sein des nouvelles générations - l'opinion de chacun des quarante-deux pays de l'enquête étant également présentée dans une fiche nationale synthétique.

Le vote utile

Vincent Pons, Clémence Tricaud et Vestal McIntyre publient, pour l'Institut des Politiques Publiques (IPP), une recherche sur le choix entre vote expressif ou stratégique, ainsi que sur les conséquences de ce choix. En effet, les électeurs qui soutiennent un candidat ayant peu de chance de remporter une élection sont confrontés, selon les auteurs, à un choix : soit ils expriment leur préférence réelle et votent pour le candidat qu'ils préfèrent au risque de « gâcher » leur voix, soit ils votent de manière stratégique pour un autre candidat plus susceptible de l'emporter – qui se rapproche le plus de leurs valeurs.

Pour analyser cet arbitrage, l'étude se concentre sur les candidats qualifiés pour le second tour des élections législatives, c'est-à-dire les deux premiers ainsi que tout autre candidat obtenant un nombre de voix supérieur à 12,5% des inscrits. L'étude montre tout d'abord que les candidats arrivés en troisième position préfèrent en général se maintenir plutôt que de se désister lorsqu'ils se qualifient. De plus, une fraction importante des partisans de ces candidats vote pour eux, de façon expressive, plutôt que de se rallier stratégiquement au candidat qu'ils préfèrent parmi les deux premiers. L'étude révèle que ce choix nuit principalement au candidat idéologiquement le plus proche du troisième et entraîne souvent sa défaite.

Les auteurs suggèrent que le comportement non stratégique des électeurs et des candidats a de grandes chances d'influencer les résultats de nombreuses autres élections, même confrontées à des modes de scrutins différents que ceux analysés dans cette étude - par exemple les élections européennes. En toile de fond, l'IPP démontre que les partis dont les idéologies sont proches auraient intérêt à conclure des accords visant à limiter le nombre de candidats ou de listes qu'ils présentent, afin que les résultats électoraux soient moins faussés par les choix non stratégiques des électeurs et des candidats.

Rapport d'activité

France Stratégie publie son rapport d'activité 2018. L'organisme, placé auprès du Premier ministre, revient sur une année 2018 qui a vu la publication de 36 notes d'analyse et l'organisation d'une soixantaine d'événement. France Stratégie s'est notamment intéressé aux résultats obtenus par d'autres pays européens en matière de réduction de la dépense publique, au déterminisme social, en montrant que l'inégalité des chances en France est d'abord une inégalité des chances éducatives, au maintien ou au retour à l'emploi des seniors, à l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail, ou encore à l'évaluation des politiques publiques – par des études sur le CICE, les ordonnances travail, la fiscalité du capital, ainsi que sur la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Évènements

4 juin – [Les territoires au cœur du défi des mobilités](#)

Mobilettre, plateforme d'information spécialiste des sujets de mobilité, organise une conférence débat en présence de Valérie Lacroute, coprésidente d'Avenir-Transports et députée de Seine-et-Marne, d'Élisabeth Borne, Ministre chargée des transports, de Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France, et Benoît Simian, co-président d'Avenir Transport et député de la Gironde. Les échanges porteront sur le développement des nouvelles offres de mobilités, sur les investissements durables dans le secteur des transports, et sur les dernières évolutions législatives (Notre et LOM).

7 juin – [Nuit Sciences et Lettres de l'ENS](#)

L'École normale supérieure organise, en partenariat avec la revue Esprit, une nuit de conférences, de rencontres et d'ateliers sur le thème « les origines ». La soirée explorera et illustrera ce concept, d'abord par un grand débat sur la notion même d'origine, accompagné de dizaines de conférences, présentations, lieux d'échanges en présence de nombreux chercheurs français et étrangers.

13 juin – [Les plateformes de micro-travail : enjeu pour l'intelligence artificielle, enjeu pour l'emploi ?](#)

France Stratégie en collaboration avec la MSH Paris-Saclay, organise une conférence internationale abordant le sujet des micro-travailleurs et des entreprises ou plateformes qui les recrutent. Durant l'événement, le think tank présentera les résultats de plusieurs enquêtes nationales et internationales sur ces formes émergentes d'emploi – en présence de nombreux experts académiques et institutionnels, français et étrangers.

14 juin – [Remise des prix du concours étudiants et jeunes chercheurs](#)

La Fabrique de l'industrie, la Direction générale des entreprises et The Conversation organisent la deuxième édition du concours « Étudiants et jeunes chercheurs ». Les participants présenteront leurs travaux (thèses, articles ou mémoires) portant sur les enseignements du développement de l'industrie, en termes d'emploi, de compétitivité, de formation, d'innovation, ou encore de dialogue social.

18 juin – [Quelle gouvernance mondiale des migrations ?](#)

Dans le cadre du cycle des conférences du 40e anniversaire de l'Ifri, le Centre migrations et citoyennetés organise un débat sur la gouvernance mondiale des migrations, au regard des évolutions récentes en Europe et dans le reste du monde (Pacte de Marrakech de décembre 2018, "crise de l'asile" de 2015, blocage au sein de l'Union européenne). Najat Vallaud-Belkacem, directrice générale « Global Affairs » chez Ipsos, membre du conseil consultatif de Tent Partnership for Refugees, Juan Manuel Gomez Robledo, ambassadeur du Mexique en France, Ahmad Awad Sakine, ambassadeur, chef de la mission permanente de l'Union africaine auprès de l'Union européenne et Aurélien Taché aborderont ces questions.

21 juin – [Un état des lieux sur les violences homophobes et lesbophobes](#)

Flora Bolter, co-directrice de l'Observatoire LGBT+ de la Fondation Jean-Jaurès, organise une table ronde en partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT, lors de la journée sur « les violences homophobes et lesbophobes » organisée par la Fédération nationale des centres d'information des droits des femmes et des familles (FNCIDFF). Elle y présentera les grands enseignements de l'enquête sur

« [L'homophobie dans la société française](#) », menée par la Fondation Jean-Jaurès et réalisée par l'Ifop en juin 2018.